

Marseille le 24 juillet 2023,

Objet : Lettre de recommandation

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Yannick Nobile, gérant de la société Studio Aimée Mario SARL, atteste que Simon Geneste a travaillé en tant qu'architecte agréé d'Avril 2022 à Août 2023 au sein de l'entreprise.

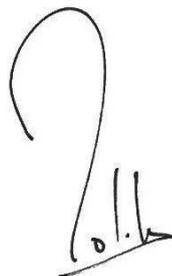
A ce titre, Simon Geneste a travaillé sur de nombreux projets de l'agence et sur toutes les phases de la maîtrise d'œuvre, de la conception au chantier. Il a notamment suivi le chantier de la rénovation de deux appartements à Marseille de manière autonome, et a activement participé aux missions suivantes :

- **Rénovation de deux appartements de ville – 70 m²** - Marseille (Phases PRO-DCE / ACT / DET)
- **Mise aux normes ERP d'un local associatif – 730 m²** - Marseille (Phases ESQ / AVP / PC / PRO-DCE)
- **Transformation et extension d'un appartement de ville – 105 m²** - Marseille (Phases ESQ / AVP / DP / PRO-DCE)
- **Réhabilitation d'une maison individuelle – 270 m²** - Éguilles (Phases ESQ / AVP / PRO-DCE)
- **Étude de requalification du front de mer de Bandol – 270 m²** - Bandol (Faisa)
- **Élaboration de dossiers de candidatures pour appels d'offres publics**

Simon a fait preuve de rigueur tout au long de sa mission. Son implication constante a été très bénéfique pour notre activité. C'est ainsi que je vous recommande grandement de l'intégrer dans vos effectifs.

Je reste à votre disposition pour toute demande

Cordialement



Yannick Nobile
Architecte HMONP • Urbaniste IUAR
Gérant Studio Aimée Mario

STUDIO
AIMÉE & MARIO
58 Boulevard Tellene 13007 Marseille
studio@aimeemario.com 06 66 62 60 28
SARL au capital de 1000 € siret 832 607 022 0015